

# Activités sociales et culturelles La CFE-CGC Métiers de l'Emploi prend ses responsabilités

Souvenez-vous !

**A la suite d'une action irréfléchie du SNU et de l'imbroglie juridique en résultant, la situation sur les ASC était bloquée.** La CNGASC ne pouvait plus mettre en œuvre les prestations qu'elle avait votées : dotations enfants (entre 300 et 360 euros/enfant), aides à la scolarisation des enfants handicapés, dotation agents, aides et secours, aide à l'amélioration de l'habitat...

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** a dénoncé à plusieurs reprises de tels agissements et a milité pour que des solutions pragmatiques soient retenues.

**Signataires de la CCN, notre organisation continue d'assumer ce choix.  
Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, seul l'intérêt des agents doit primer !**

C'est pourquoi, face à l'attitude totalement irresponsable et démagogique du SNU, **nous avons pris nos responsabilités et avons signé l'accord** provisoire sur le versement 2012 des activités sociales et culturelles (ASC).

L'accord prévoit à titre transitoire de verser 1,3% de la masse salariale à chaque CE au titre des ASC. **Même s'il n'est pas parfait, cet accord a le grand mérite de débloquent une situation qui n'a que trop duré et handicapé l'année 2012... au détriment des agents et des prestations qu'ils attendent.**

De nombreux aléas subsistent, notamment au regard de la mutualisation des sommes versées à ce titre. Cette mutualisation prévalait du temps de la CNGASC : elle est aujourd'hui à reconstruire. Il appartiendra aux Comités d'établissement de faire face à leurs responsabilités nouvelles en prenant la mesure de la situation d'urgence à laquelle ils seront confrontés.

**L'urgence pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, loin des idéologies partisans éculées, c'est de verser rapidement les prestations de façon équitable à tous les agents !**

A cause de l'attitude inconséquente du SNU, vous n'avez pas pu profiter de ces aides pour les vacances de février et de printemps... nous voulons que cette situation soit débloquée avant l'été.

A cet égard, sur ce dossier comme sur tous les autres, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** prendra toutes les mesures nécessaires pour que soit enfin reconnu le principe qu'elle soutient avec force :

**Un CE pour tous, au bénéfice de tous et sans exclusive.**

Au moment des échéances électorales professionnelles qui se préparent, sachez vous souvenir des organisations qui défendent vraiment vos intérêts ! N'oubliez pas ! Démarquez-vous des organisations qui vous entraînent dans des impasses en jouant avec vos valeurs.



**Soutenez et rejoignez la CFE-CGC métiers de l'emploi !**

**Vous cherchez une Info, pensez à [www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)  
Usez et abusez du site, faites le connaître,  
Abonnez-vous et faites abonner vos collègues !!!**